

8èmes
RENCONTRES
nationales de **l'Odas**

PARCE QU'il n'y a pas d'autonomie individuelle sans interdépendance
PARCE QU'il n'y a pas de solidarité sans implication
PARCE QU'il n'y a pas d'avenir sans projet
PARCE QU'il n'y a pas de projet sans valeurs partagées

AGIR
autrement!
c'est le moment!
COHÉSION SOCIALE ET VIVRE-ENSEMBLE

LUNDI 4
ET MARDI 5
JUILLET 2011

PALAIS DU PHARO - MARSEILLE

Organisé en partenariat avec

LA VILLE DE MARSEILLE
LE CONSEIL GÉNÉRAL DES BOUCHES DU RHÔNE
LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COHÉSION SOCIALE





lundi **4 JUILLET**



PLÉNIÈRE 1

COHÉSION SOCIALE ET VIVRE-ENSEMBLE :
L'URGENCE DE SE REDONNER DES
PERSPECTIVES DANS UNE SOCIÉTÉ INQUIÈTE
ET DÉSENCHANTÉE

Si la crise est cruelle, elle peut être aussi une opportunité pour renforcer la citoyenneté et les solidarités, comme s'y attachent de multiples initiatives locales et nationales dont le "Pacte civique" et les "Ateliers du vivre ensemble et de la fraternité". Mais est-ce suffisant pour bâtir un nouveau contrat social ?

Débat avec :

CYNTHIA FLEURY *

Professeur de philosophie politique à l'American University of Paris et maître de conférences à Sciences-Po, auteur de "La fin du courage", éditions Fayard, 2010

JEAN-BAPTISTE DE FOUCAULD

Président de Démocratie et Spiritualité, ancien Commissaire au plan, auteur de "L'abondance frugale. Pour une nouvelle solidarité", éd. Odile Jacob, 2010

MARCEL GAUCHET *

Philosophe, fondateur de la revue "Le Débat", auteur de "L'avènement de la démocratie. A l'épreuve des totalitarismes" (T.3), éditions Gallimard, 2010

JEAN-LOUIS SANCHEZ

Délégué général de l'ODAS, auteur de "La République des Maires. Le vivre-ensemble à l'épreuve de la crise", éditions l'Harmattan, 2009



PLÉNIÈRE 2

COHÉSION SOCIALE ET DÉCENTRALISATION :
COMMENT LES POUVOIRS LOCAUX PEUVENT
CONTRIBUER DE FAÇON PLUS DÉCISIVE AU MIEUX
VIVRE-ENSEMBLE

L'optimisation des politiques publiques sur le plan économique et démocratique pourrait être facilitée par la décentralisation à condition que la clarification des rôles et la cohérence entre les différents acteurs publics se renforcent.

Rapport liminaire sur 20 ans d'observation de l'action sociale par :

Cyprien AVENEL, Didier LESUEUR et
Claudine PADIEU, de l'ODAS

Débat avec :

JEAN-CHRISTOPHE BAUDOIN

Président de l'Association des administrateurs territoriaux de France, Directeur général des services de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise

JEAN-LOUIS DEROUSSEN

Président de la Caisse nationale d'allocations familiales

SABINE FOURCADE

Directrice générale de la cohésion sociale au Ministère des Solidarités et de la Cohésion sociale

HERVÉ GAYMARD

Député, Président du Conseil Général de la Savoie

CHRISTOPHE SIRUGUE

Député Maire de Chalon-sur-Saône

* sous réserve

LES 20 ANS DE L'ODAS

17H30

C O C K T A I L

18H30
20H30

CONFÉRENCE-DÉBAT :

Culture, Fraternité et Méditerranée

Dans une période où l'avenir du vivre-ensemble est impacté par nos relations avec les pays méditerranéens, ce temps d'échange apportera une contribution utile pour définir une nouvelle approche avec les peuples de la Méditerranée.

AVEC LA PARTICIPATION DE PERSONNALITÉS DU MONDE CULTUREL ET PHILOSOPHIQUE MÉDITERRANÉEN.

Débat animé par :

CHAFIA MENTALECHETA

Co-fondatrice et Secrétaire générale
de l'Espace franco-algérien

20

ATELIERS THÉMATIQUES



LES PARTICIPANTS TRAVAILLERONT SUR DES PROPOSITIONS ISSUES DES TRAVAUX DE L'ODAS DEPUIS 20 ANS, EN VUE DE L'ÉLABORATION D'UN LIVRE BLANC : COMMENT MIEUX OBSERVER, MIEUX IMPLIQUER, MIEUX SOUTENIR ?

N°1

ATELIER DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE :

Le soutien à l'enfant, à la jeunesse et à la famille ne peut être l'affaire d'une seule collectivité (État, département, ville). Il dépend de la qualité de l'environnement économique et social, des services offerts et, en cas de difficultés, de l'efficacité des actions éducatives et sociales. Comment partir de diagnostics communs pour mieux adapter les réponses, avec comme point d'orgue le développement du lien social pour favoriser le lien familial.

PRÉSIDENTE :

CATHERINE CHANTELOT

Adjointe au Maire de Marseille chargée de la Jeunesse et de l'animation des quartiers

GRAND TÉMOIN :

ÉRIC FAVEY

Secrétaire général adjoint de la Ligue de l'Enseignement, délégué à la culture et à l'éducation

MODÉRATEUR/RAPPORTEUR :

GENEVIÈVE AVENARD

Directrice générale de l'ACODEGE

N°3

ATELIER DE L'AUTONOMIE ET DE L'INTERDÉPENDANCE :

Le soutien à l'autonomie cherche à s'inscrire comme une démarche commune à la dépendance et au handicap. À condition de l'engager dans un cadre éthique acceptant la différence comme une opportunité de développement de la vie sociale et économique. Avec comme conséquence de redéfinir les priorités d'intervention, de généraliser l'innovation et de redonner toute sa place à l'amélioration de l'environnement social et territorial des personnes concernées.

PRÉSIDENT :

JEAN-MARCEL GRANDAME

Adjoint au Maire de Valenciennes, chargé de la démocratie participative et de la citoyenneté

GRAND TÉMOIN :

PHILIPPE PITAUD*

Professeur à l'université de Provence, Directeur de l'Institut de gérontologie sociale, membre du collectif "Combattre la solitude"

MODÉRATEUR/RAPPORTEUR :

CATHERINE NIRONI

Vice-présidente de l'Association nationale des directeurs d'action sociale et de santé des conseils généraux

N°2

ATELIER DE L'INSERTION ET DE LA CITOYENNETÉ :

L'insertion des personnes fragilisées ne peut être fondée principalement sur le soutien individuel. Les organismes publics et privés doivent s'impliquer dans l'offre d'emploi, l'offre de formation et le développement du territoire. Une approche globale qui peine à s'épanouir sans clarification des rôles et définition partagée des objectifs, visant à établir un équilibre entre réponses individuelles et collectives.

PRÉSIDENT :

MICHEL DINET

Président de l'ODAS, Président du Conseil général de Meurthe-et-Moselle

GRAND TÉMOIN :

JEAN-BAPTISTE DE FOUCAULD

Président de Démocratie et Spiritualité, Fondateur de Solidarités nouvelles face au chômage

MODÉRATEUR/RAPPORTEUR :

MARYSE CHAIX*,

Sous-Directrice des professions sociales, de l'emploi et des territoires, à la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS)

N°4

ATELIER DE LA POLITIQUE DE LA VILLE ET DE LA COHÉSION TERRITORIALE :

La politique de la ville montre ses limites quand elle est traitée comme une politique de substitution. Elle doit au contraire irriguer toutes les politiques publiques pour permettre l'intégration des quartiers dans la ville et de la ville dans les quartiers. Une ambition qui nécessite plus de transversalité interne des collectivités publiques et une autre approche de leur complémentarité.

PRÉSIDENT :

HERVÉ MASUREL

Secrétaire général du Comité interministériel des villes

GRAND TÉMOIN :

FRANÇOIS VERCOUTÈRE

Délégué général de la Fédération des centres sociaux et socioculturels de France

MODÉRATEUR/RAPPORTEUR :

CYPRIEN AVENEL

Directeur de la Recherche de l'ODAS

APRÈS-MIDI

mardi 5 JUILLET

14H00

OUVERTURE DES TRAVAUX

par le Président
du Conseil général
des Bouches-du-Rhône

14H15 15H15

PLÉNIÈRE 3

PRÉSENTATION DU LIVRE BLANC

Exposé sur les diverses pistes travaillées en ateliers, pour revitaliser nos solidarités et nos pratiques, pour faire de chaque habitant un citoyen impliqué, pour redonner confiance aux professionnels et pour retrouver plus fondamentalement l'envie de vivre-ensemble.

15H15 17H00

PLÉNIÈRE 4

COHÉSION SOCIALE ET DÉMOCRATIE : LA CRISE PEUT-ELLE CONDUIRE À GOUVERNER AUTREMENT ?

De nombreuses réformes se sont avérées contre-productives, faute d'avoir été établies à partir de véritables évaluations des politiques publiques, des mécanismes de la décentralisation et des pratiques professionnelles. Le moment n'est il pas venu de faire de l'observation le levier de la performance sociale et de la transparence pour renforcer la vitalité démocratique de notre société ?

MARC BAÏETTO

Président de la Communauté d'agglomération de Grenoble

JEAN-PAUL DELEVOYE*

Président du Conseil économique, social et environnemental

MICHEL DINET

Président de l'ODAS, Président du Conseil général de Meurthe-et-Moselle

PIERRE MÉHAIGNERIE

Député-Maire de Vitry, Président de la Commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale

ILS SOUTIENNENT L'ODAS

ADF	Assemblée des Départements de France
AMF	Association des Maires de France
ANCASD	Association Nationale des Cadres de l'Action Sociale des Départements
ANDASS	Association Nationale des Directeurs d'Action Sociale et de Santé des Départements
CNAS	Comité National d'Action Sociale
CNAV	Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse
EHESP	Ecole des Hautes Études en Santé Publique
FNAQPA	Fédération Nationale Avenir et Qualité de vie des Personnes Âgées
CCMSA	Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole
UNADMR	Union Nationale des Associations d'aide à Domicile en Milieu Rural
UNA	Union Nationale de l'Aide, des soins et des services à domicile
UNAF	Union Nationale des Associations Familiales
UNCCAS	Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale,
UNIOPSS	Union Nationale Interfédérale des œuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux

ainsi que l'AG2R, EDENRED et le Journal de L'Action Sociale

BULLETIN D'INSCRIPTION

8^{èmes} Rencontres nationales de l'**Odas**

À remettre dès que possible à votre service formation qui nous transmettra votre demande après l'avoir validée ou, en l'absence de service formation, à renvoyer sous enveloppe à l'ODAS, 250 bis, boulevard Saint-Germain, 75007 PARIS, accompagné de votre règlement ou du bon de commande de votre administration.

PARTICIPANT : M. MME

Nom et prénom :

Organisme :

Adhèrent de l'ODAS : OUI NON

Fonction :

Service :

Téléphone :

Portable :

E-mail (indispensable) :

Adresse :

Code postal/ville :

ATELIER CHOISI (indiquer le n° d'atelier choisi) :

Choix 1 (votre préférence) : atelier n°

Choix 2 (à défaut de place pour votre choix 1) : atelier n°

SERVICE FORMATION :

Personne chargée du suivi de l'inscription :

Téléphone :

E-mail (indispensable) :

ADRESSE DE FACTURATION :

Organisme :

Service :

Adresse :

Code postal/ville :

L'inscription sera confirmée par mail au service formation et au participant.

N° d'agrément formation de L'ODAS : 11753212775



Pour tout renseignement :
Estelle CAMUS
Tél. : 01.44.07.02.52
Fax. : 01.44.07.02.62
E-mail : estelle.camus@odas.net

BULLETIN D'INSCRIPTION

8^{èmes} Rencontres nationales de l'**Odas**

Ce bulletin d'inscription
doit être renvoyé,
accompagné de votre règlement
ou, **pour les administrations,**
d'un bon de commande,
à l'adresse suivante :

Odas

250 bis, boulevard Saint-Germain
75007 PARIS



250 bis boulevard Saint-Germain - 75007 PARIS
www.odas.net

CONDITIONS D'INSCRIPTION

1- L'ORGANISATEUR DES RENCONTRES NATIONALES EST L'ODAS,

250 bis, bd Saint-Germain, 75007 PARIS, agréé organisme de formation sous la déclaration préalable n° 11753212775 du 19 juillet 1999.

2- MONTANT DES FRAIS DE PARTICIPATION :

Pour la totalité de la manifestation, soit une journée et demie, ateliers, cocktail du lundi et déjeuner du mardi inclus.

PLEIN TARIF : 370 EUROS par participant(e)

TARIF ADHÉRENTS : 290 EUROS par participant(e)

3- POUR S'INSCRIRE, IL EST NÉCESSAIRE DE RETOURNER LE BULLETIN D'INSCRIPTION DÛMENT COMPLÉTÉ

ET ACCOMPAGNÉ :

- du règlement des frais de participation, par chèque à l'ordre de l'ODAS ;

- ou, pour les administrations, d'une lettre valant commande.

LES INSCRIPTIONS SERONT CLOSÉS LE 27 JUIN 2011

4- CHAQUE INSCRIPTION FAIT L'OBJET D'UNE CONFIRMATION PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE AU PARTICIPANT.

5- LE CHOIX DES ATELIERS DOIT ÊTRE PRÉCISÉ SUR LE BULLETIN D'INSCRIPTION, À RAISON DE DEUX CHOIX PAR ORDRE DE PRÉFÉRENCE.

L'enregistrement en atelier se fera au fur et à mesure de l'arrivée des inscriptions. Si l'atelier choisi en priorité est complet, l'organisateur se réserve le droit d'inscrire le participant dans l'atelier mentionné en second choix. Si ni l'un ni l'autre ne sont disponibles, il contactera le participant.

6- ANNULATION

Toute annulation doit nous être communiquée par écrit avant le **27 JUIN 2011**. Aucune annulation ne sera prise par téléphone. Au-delà de cette date, les frais d'inscription sont dus en totalité.

7- FACTURATION

Pour toute inscription confirmée, l'organisateur adressera une facture à l'issue de la manifestation.

8- ATTESTATION DE PRÉSENCE

Une attestation de présence sera remise à chaque participant(e), sur le lieu des Rencontres, **À PARTIR DE 16H00 LE MARDI 5 JUILLET**. Les attestations non retirées seront jointes à la facture.

FICHE PRATIQUE

DATES ET LIEU

Les 8^{èmes} Rencontres nationales de l'ODAS se déroulent les Lundi 4 et Mardi 5 juillet 2011, au Palais du Pharo, 58 bd Charles Livon, 13007 MARSEILLE.

ACCÈS

- **EN VOITURE**,
le Palais du Pharo est situé au centre ville de Marseille, à la sortie du Vieux Port.
- **EN TRANSPORT EN COMMUN**
Au départ de la gare de Marseille Saint-Charles, prendre la ligne 1 du métro, direction La Timone et descendre à l'arrêt Vieux Port.
Ensuite :
- soit prendre le bus 93 arrêt le Pharo ;
- soit 1/4 heure à pied.
Au départ de l'aéroport, possibilité de navette SCAC toutes les zomn de 06h10 à 22h50 (tel. : 04.42.14.31.27).
- **EN TAXI**
Taxi radio Marseille : 0491022020
Taxi Tupp : 0491058080
Taxi du Soleil : 0413254824
Taxi aéroport : 0442142444

HÉBERGEMENT

De très nombreux hôtels sont situés dans le périmètre du Palais du Pharo. Cependant, plusieurs manifestations se déroulant à Marseille à cette période, il est recommandé de réserver votre séjour le plus tôt possible.

Pour obtenir la liste des hôtels :

www.marseille-tourisme.com/fr/espace-congres/hotels/

Vous pouvez également retrouver sur le site de l'ODAS la liste des hôtels qui accordent aux participants des Rencontres un tarif privilégié www.odas.net

RENSEIGNEMENTS

Pour tout renseignement concernant ce programme ou votre inscription, n'hésitez pas à contacter Estelle CAMUS, à l'ODAS

Tél. : 01.44.07.02.52

Fax. : 01.44.07.02.62

E-mail : estelle.camus@odas.net